

<https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article263>



Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)

- EABEP -



Date de mise en ligne : lundi 8 juillet 2019

Copyright © ARCHIVES de la Circonscription de Péron - Tous droits réservés

Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)

L'expérimentation de Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) dès la rentrée 2018 et leur déploiement en 2019 ont pour ambition d'apporter une première réponse aux demandes croissantes d'aide humaine et d'améliorer l'accompagnement des élèves.

Les PIAL sont aujourd'hui inscrits dans le projet de loi « pour une École de la confiance » et devraient donc se généraliser.

Vous trouverez ci-dessous :

- La carte des PIAL du département de l'Ain
- Le Vademecum des PIAL pour tout savoir

Le Vademecum des PIAL pour tout savoir	La carte des PIAL du département de l'Ain
https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg PIAL Vademecum	https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg PIAL dans l'Ain